

Pourquoi adhérer au Syndicat des énergies renouvelables ?



REJOINDRE LE SER, C'EST :



ÊTRE ACTEUR DU DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Influencer directement les politiques publiques et la réglementation. Accéder à une organisation professionnelle multisectorielle forte de plus de 500 membres et 30 années d'existence. Participer aux travaux sur la flexibilité, les territoires, les Régions Ultramarines, l'Europe & l'International.



DÉVELOPPER SON ACTIVITÉ

Rencontrer des partenaires potentiels (directs ou supports), des clients et donneurs d'ordres français et internationaux, lors de nombreuses réunions de travail, événements et missions collectives à l'étranger organisés par le SER.



BÉNÉFICIER D'UN INTERLOCUTEUR QUALIFIÉ ET COMPÉTENT

Le SER est composé d'une équipe de 25 permanents pluridisciplinaires, spécialisés par filière et sur les sujets transversaux (juridiques, techniques, réseaux électriques, innovation, socio-économiques, emplois, industrie et biodiversité). Son périmètre d'action couvre l'Hexagone, les territoires ultra-marins, les sujets européens et l'export.



ÊTRE MOTEUR DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Participer à l'élaboration des positions de la profession vis-à-vis des institutions décisionnaires, du Gouvernement, du Parlement, de l'administration, des Régions, etc. en matière d'évolution des mécanismes de soutien aux différentes filières et des modalités réglementaires et contractuelles associées. Participer à la définition des standards et des normes techniques du secteur.



RENFORCER SES COMPÉTENCES

Se former aux évolutions sectorielles et transversales grâce aux formations professionnelles, réservées aux adhérents du SER. Les formations du SER sont certifiées QUALIOPI.



ACCÉDER À UNE VEILLE RÉGLEMENTAIRE ET TECHNIQUE

Recevoir les notes d'analyse sur les enjeux réglementaires, économiques, industriels, juridiques et environnementaux des filières EnR. Participer aux réunions et webinaires de décryptages proposés aux adhérents.

COMMISSIONS & PÔLES

Les permanents du SER animent toute l'année des commissions et pôles ainsi que des groupes de travail avec les adhérents afin d'élaborer les positions et orientations des filières. Voici quelques exemples non exhaustifs d'actions portées :



BIOCARBURANTS & E-FUELS

- > Préserver les outils industriels de production de biocarburants de première génération
- > Favoriser le développement des biocarburants avancés.



BOIS-ÉNERGIE COLLECTIF, TERTIAIRE ET INDUSTRIEL

- > Oeuvrer pour un cadre réglementaire favorable au développement du bois-énergie en France, grâce à un dialogue régulier et concerté avec les pouvoirs publics
- > Porter un argumentaire positif sur le bouclage biomasse dans le cadre du GIS biomasse, et des travaux relatifs à la révision de la SNBC et de la SNMB
- > Défendre, en tant que partenaire du Fonds Chaleur, le maintien d'un soutien financier pérenne pour la filière
- > Suivre les politiques publiques européennes (RED III, RDUE, Stratégie européenne de la bioéconomie) pour garantir leur bonne articulation avec les enjeux de la filière au niveau national
- > Travailler de concert avec les acteurs de la filière forêt-bois, pour structurer une chaîne de valeur cohérente, unie et durable
- > Communiquer sur les données clés et sur les atouts du bois-énergie en matière de décarbonation, de compétitivité et de souveraineté énergétique (veille médiatique, visites de presse, publications)



CHAUFFAGE AU BOIS DOMESTIQUE

- > Améliorer les dispositifs de soutien à la filière (Prime Rénov, Fonds Air Bois, etc...)
- > Organiser la filière face aux enjeux prioritaires (réglementation française et européenne, qualité de l'air, analyse trimestrielle des ventes...)



GAZ RENOUVELABLES

- > Adapter le cadre économique et réglementaire des filières existantes
- > Promouvoir, structurer et professionnaliser les filières existantes
- > Faciliter le financement et simplifier la fiscalité des projets pour les filières gaz renouvelables

- > Améliorer la mobilisation de la ressource et faciliter le retour au sol des digestats
- > Permettre le développement de technologies innovantes productrices de gaz renouvelables



GÉOTHERMIES

- > Lever les freins réglementaires et alléger les procédures des projets de géothermie de surface
- > Développer la géothermie de surface et les réseaux de froid géothermiques en soutenant la production de froid renouvelable
- > Développer de nouveaux projets de géothermie profonde
- > Soutenir la géothermie profonde en développant une filière française d'extraction de lithium



VALORISATION ÉNERGÉTIQUE DES DÉCHETS

- > Promouvoir la valorisation énergétique des déchets particulièrement pour la production de chaleur renouvelable et de récupération
- > Favoriser le développement d'une filière de valorisation énergétique des Combustibles Solides de Récupération



ÉOLIEN EN MER

- > Simplifier et améliorer le cadre réglementaire applicable à l'éolien en mer afin de sécuriser et d'accélérer les procédures de développement des projets
- > Contribuer à l'élaboration des cahiers des charges des appels d'offres en lien avec la DGEC, la CRE
- > Contribuer aux normes techniques de raccordement des parcs avec le gestionnaire de réseau RTE (convention-type de raccordement, dimensionnement des postes en mer, etc.)
- > Favoriser un cadre réglementaire favorable pour l'exploitation des parcs éoliens en mer (normes de sécurité & maintenance, protocoles environnementaux, gestion des mises à l'arrêt et compensations financières, etc.)
- > Favoriser l'acceptabilité des projets en coopération avec les différentes parties prenantes (comités des pêches, ONGs, armateurs, etc.)
- > Contribuer à la planification industrielle de l'ensemble de la chaîne de valeur en accord avec l'État et les instances régionales (ports, armateurs, clusters, organismes de formation, etc.)

- > Participer aux instances de concertation publique maritime en région (CMF, GIS, CSF, CRML, ARML, Parlements de la mer, PNM, etc.)



ÉOLIEN TERRESTRE

- > Élaborer et porter des positions pour contribuer à l'amélioration et la simplification du cadre législatif, réglementaire et économique de la filière éolienne
- > Analyser, recenser et prévenir les incidents sur les parcs éoliens (déchets, panne de balisage, accidents...)
- > Participer aux travaux relatifs à la libération des zones contraintes en collaboration avec les armées en particulier, et plus généralement, avec toutes les administrations centrales concernées
- > Réaliser des travaux à l'initiative de la filière ou des contributions nécessaires à l'accompagnement des porteurs de projet dans l'intégration des enjeux de biodiversité et de paysages, tout en veillant à garantir un caractère mesuré et justifié des contraintes imposées



ÉNERGIES MARINES RENOUVELABLES (EMR)

- > Contribuer au lancement d'un appel d'offres commercial hydrolien de 250 MW au Raz Blanchard en lien direct avec l'État et les parlementaires
- > Communication politique sur la maturité de la technologie
- > Cartographie du potentiel
- > Modalités de raccordement en coopération avec RTE
- > Planification portuaire
- > Recueil des données de la filière pour la constitution d'un DMO
- > Contribuer au lancement d'un appel à projets EMR visant à financer le développement de fermes pilotes précommerciales pour les énergies marines renouvelables innovantes (Houlomoteur, PV flottant, osmotique, nouveau marémoteur, etc.)
- > Communication politique sur le développement de ces filières
- > Cahier des charges
- > Caractérisation du potentiel



HYDROÉLECTRICITÉ

- > Contribuer au lancement d'un appel d'offres pour le développement de nouvelles STEP (mécanisme de rémunération, critères de cahier des charges, projets ciblés, etc.)
- > Garantir un cadre réglementaire conciliant hydroélectricité et continuité écologique (cadrage des DMB, etc.)
- > Favoriser le développement de la petite hydroélectricité en site vierge et sur seuil existant en travaillant sur modalités des appels d'offres avec la DGEC, la CRE, la DEB et les autorités locales (zones d'accélération, etc.)
- > Élaborer de nouveaux modes de soutien économique pour la rénovation du parc hydroélectrique en lien avec l'État (Arrêtés tarifaires, appels d'offres dédiés)
- > Communiquer sur le rôle de l'hydroélectricité pour la stabilité et la flexibilité du réseau électrique, la lutte contre le changement climatique, etc.



SOLAIRE

- > Travailler sur les appels d'offres, guichet ouvert : suivi des cahiers des charges des AO PV Batiment et PV Sol et rencontre avec l'administration / CRE pour proposer les modifications essentielles à la filière
- > Suivi régulier des travaux autour des guichets ouverts (S21, S25) et plaidoyer actif sur les contours du nouvel appel d'offres simplifié (AOS) et suivi des dispositifs de soutien à l'autoconsommation
- > Assurer une veille législative, réglementaire, économique et normative relative au photovoltaïque (obligation de solarisation, IFER, fiscalité énergétique, normes et labels AFNOR...)
- > Défendre les modalités de valorisation du contenu industriel européen dans les appels d'offres photovoltaïques
- > Contribuer à simplifier le cadre réglementaire afin de sécuriser et d'accélérer les procédures de développement des projets, de toutes typologies (agriPV, autoconsommation résidentielle, grande puissance, collective, bâtiment, sol, flottant...)
- > Assurer un dialogue constructif avec nos partenaires institutionnels, associatifs, autres représentations de la filière ou d'activités connexes (bâtiment, agriculture, industrie...)



ENR & TERRITOIRES

- > Être un lieu d'échanges entre professionnels implantés sur plusieurs territoires et partageant des enjeux communs, et entre les représentants régionaux du SER, professionnels engagés en région pour la défense des énergies renouvelables et des adhérents du syndicat
- > Promouvoir les politiques locales et régionales en faveur du développement des filières renouvelables
- > Représenter et défendre les intérêts des industriels et des professionnels des filières renouvelables auprès des pouvoirs publics locaux et régionaux
- > Accroître la visibilité du SER auprès de tous les acteurs économiques, institutionnels, médiatiques, environnementaux et sociaux en régions
- > Élaborer des positions sur la planification territoriale et les politiques publiques énergétiques locales
- > Participer aux réflexions des filières pour améliorer l'ancrage territorial des projets



FLEXIBILITÉ DES SYSTÈMES ÉNERGÉTIQUES

- > Rassembler les acteurs de la flexibilité, toutes filières renouvelables confondues, pour apporter aux élus et à l'administration une vision d'ensemble des enjeux de la flexibilité
- > Concerter et répondre à l'ensemble des consultations autour des services système (fréquence et tension)
- > Élaborer les positions pour les filières de stockage d'électricité, notamment les batteries
- > Mettre en avant les bénéfices des filières thermiques renouvelables pour la flexibilisation des réseaux électriques : rôle de l'hydrogène, géothermies / PAC...
- > Développer une position du SER sur la flexibilité de la demande et participer à la mise en place de mécanismes permettant aux consommateurs de bénéficier des avantages de la production renouvelable



RÉGIONS ULTRA-MARINES (RUM)

- > Participer aux consultations des différentes PPE dans les territoires ultramarins
- > Élaborer les positions sur les mécanismes de soutien aux EnR en outre-mer (AO, guichet ouvert, gré à gré) ; groupe de travail impulsé en 2025 par le SER pour relancer la dynamique de l'appel d'offres photovoltaïque en ZNI
- > Suivre activement, avec les représentants régionaux, les problématiques de développement à l'échelle de chaque territoire : rencontre des Préfets, mesure d'urgence à Mayotte après le passage du cyclone Chido
- > Participer aux scénarios alternatifs pour la transition énergétique en outre-mer



INTERNATIONAL & EUROPE

- > Adapter les outils de garantie et de financement Export aux spécificités des projets EnR
- > Élaborer et déployer la stratégie Export française de la Transition Énergétique
- > Assurer une veille des principaux textes européens
- > Renforcer la participation aux Associations européennes sectorielles (Windeurope, SolarPowerEurope, OEE, Bioenergy Europe, etc..)
- > Élaborer et porter des positions sur des règlements et directives clefs pour nos filières (RED III, NZIA,...)



GROUPE DE TRAVAIL BIODIVERSITÉ (MULTIFILIÈRE)

- > Élaborer les positions du SER sur les enjeux de conciliation entre le développement des EnR et la préservation de la biodiversité
- > Contribuer aux travaux d'objectivation des impacts des EnR sur la biodiversité et les solutions pour les minimiser
- > Valoriser les retours d'expériences et bonnes pratiques au travers de différents livrables
- > Participer aux consultations nationales et régionales grâce à la représentation du SER dans les différentes instances (Comités Nationaux & Régionaux Biodiversité, comité ERC, Observatoires...)



PÔLE ÉCONOMIQUE, FINANCEMENT & NOUVEAUX MARCHÉS

- > Suivre les données macroéconomiques du développement des EnR en France : capacité installée, emplois, nombre de projets
- > Élaborer des positions et répondre aux consultations sur l'ensemble des sujets économiques multifilières : concertation sur les appels d'offres PPE3, arrêtés d'application « Prix négatifs » de la Loi de Finances pour 2025, recommandations sur le complément de rémunération et les PPA de la CRE
- > Rencontrer régulièrement l'ensemble des administrations concernées par le cadre économique des EnR : DGEC, CRE, DGE...
- > Favoriser le développement des corporate PPA : suivi et promotion du fonds de garantie opéré par BPI, propositions pour favoriser les contrats de gré à gré
- > Favoriser le développement des modes de valorisation indépendants du soutien de l'État : corporate PPA, autoconsommation, etc...



PÔLE EXPLOITATION & MAINTENANCE

- > Agir sur la surveillance et la sécurité des parcs renouvelables mis en service (balisage des éoliennes, risque incendie, accidentologie)
- > Appréhender les enjeux de cybersécurité
- > Comprendre la réglementation ICPE et les normes applicables aux projets renouvelables



PÔLE RÉSEAUX ÉLECTRIQUES

- > Participer aux concertations des procédures de raccordement et du cadre contractuel d'Enedis et de RTE
- > Informer et contribuer à la mise en place des mécanismes de raccordement des moyens de stockage
- > Collaborer à la définition des schémas régionaux de raccordement dans l'Hexagone (S3REnR) et en ZNI (S2REnR)
- > Informer et participer à la mise en place des grands plans de financement à moyen et long terme des réseaux (SDDR, Futurs énergétiques 2050, BP, plan d'investissement d'Enedis sur 10 ans, etc.)
- > Améliorer les process d'exploitation et de participation aux services systèmes des EnR
- > Participer aux concertations sur le développement des services systèmes, notamment services systèmes tension et mécanisme d'ajustement



PÔLE RÉGLEMENTAIRE

- > Assurer une veille législative et réglementaire et contribuer aux travaux d'élaboration des textes permettant d'accélérer le déploiement des énergies renouvelables en France
- > Législatif : suivi des travaux législatifs, élaboration des propositions d'amendements, préparation des auditions parlementaires (Projet de loi de simplification de la vie économique, Projet de loi de transposition des Directives européennes, Projets de loi de finances, ...), communication et analyse des textes publiés
- > Réglementaire : suivi, en lien avec les responsables de filières éolien et solaire, des textes et élaboration des positions associées (exemple : décret partage de la valeur, décret et arrêté agrivoltaïque, décret et arrêté radars militaires), communication et analyse des textes publiés
- > Assurer un état des lieux continu de la jurisprudence concernant les projets photovoltaïques/agrivoltaïque et éolien terrestre, à destination des départements juridiques pour anticiper les risques
- > Accompagner les adhérents sur les problématiques juridiques en lien avec l'évolution du cadre juridique des EnR (code de l'environnement, de l'énergie, de l'urbanisme et rural)
- > Simplifier et accélérer les procédures administratives et contentieuses (autorisations environnementales, permis de construire, modalités de recours...) : participation à la réforme de la loi industrie verte visant à accélérer l'instruction des autorisations environnementales, suivi de la Directive RED III et de sa transposition en France
- > Travailler sur les incitations fiscales (crédits d'impôts, IFRER, taxe foncière, TVA...)
- > Assurer un suivi des travaux du Conseil supérieur de l'énergie (CSE)
- > Rencontrer régulièrement les administrations concernées : DGEC, DGALN/DHUP, Direction de la législation fiscale (DLF)

COMMUNICATION & ÉVÉNEMENTS

Pour valoriser et promouvoir l'ensemble des travaux réalisés au sein des commissions et accélérer le développement des énergies renouvelables, le SER mène diverses actions de communication :

Contacts quotidiens avec la presse, prises de paroles via les communiqués de presse, les conférences de presse et sur les réseaux sociaux sur des sujets à enjeux majeurs.

Organisation d'événements stratégiques pour promouvoir les filières EnR, dont le Colloque annuel du SER qui réunit, chaque année, plus d'un millier de participants, et les colloques de filières (Colloque national solaire photovoltaïque, Flexinergies, Assises nationales des Energies Marines Renouvelables, Forum EnR & Biodiversité) à Paris ou en région. Ces rendez-vous incontournables permettent de mobiliser les acteurs du secteur, de dialoguer avec les décideurs politiques et les leaders d'opinion, et de partager les propositions du SER avec l'ensemble de la profession.



Publications d'influence pour porter la voix des EnR. Le SER diffuse régulièrement des publications stratégiques à destination des ministères, parlementaires, collectivités territoriales, administrations, organisations professionnelles et médias. Ces documents, disponibles sur le site du SER et largement relayés lors des événements, constituent un levier essentiel pour faire connaître ses positions et propositions.



Le groupe de travail Communication réunit les équipes communicantes de l'ensemble des adhérents afin de partager des enjeux communs et de concevoir des actions de communication coordonnées. Cette instance vise à favoriser les échanges et à répondre de manière structurée aux besoins de communication exprimés par les adhérents pour garantir, cohérence et pertinence des messages sur les énergies renouvelables.

DES FORMATIONS CERTIFIÉES POUR RENFORCER LES COMPÉTENCES DES PROFESSIONNELS DES ENR



Le SER propose plusieurs fois par an des formations professionnelles certifiées QUALIOPi, exclusivement réservées à ses adhérents. Conçues pour répondre aux enjeux spécifiques du secteur, ces sessions permettent aux participants de monter en compétences, d'actualiser leurs connaissances et de gagner en efficacité dans un environnement en constante évolution.

Le Syndicat des énergies renouvelables est certifié QUALIOPi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'actions suivantes : actions de formation.

MÉCANISME DE RÉMUNÉRATION DE LA PRODUCTION ENR ÉLECTRIQUE

Intervenants : SER, CRE, EPEX Spot, OFATE, des agrégateurs et des intermédiaires financiers.

Sujets couverts : les dispositifs d'appels d'offres, le complément de rémunération et de vente directe sur les marchés.

INTÉGRATION DES ÉNERGIES RENOUVELABLES AUX RÉSEAUX ÉLECTRIQUES

Intervenants : RTE, ENEDIS, CRE et des experts du stockage.

Sujets couverts : l'intégration des EnR aux réseaux, le raccordement et l'optimisation des tracés.

AIDES, FINANCEMENTS ET GARANTIES À L'EXPORT POUR LES PROJETS ENR

Intervenants : DG Trésor, Bpifrance, Business France et des assureurs export.

Sujets couverts : les outils de financement, les garanties publiques et privée et les prêts concessionnels.

LES CORPORATE PPA

Intervenants : Cabinets d'avocats, Greensolver, SNCF Énergies, Auchan Énergies, ILIAD, Bpifrance, producteurs EnR et consommateurs signataires d'un PPA.

Sujets couverts : les typologies de contrats, les aspects juridiques, le financement des CPPA et les facteurs de succès d'un CPPA.

LA PRISE EN COMPTE DES ENJEUX DE LA BIODIVERSITÉ DANS LES PROJETS ENR ÉLECTRIQUES

Intervenants : SER, Avocats spécialisés DEP, DREAL, DDT, Bureaux d'études environnementaux.

Sujets couverts : Attentes des services instructeurs en matière de biodiversité, dossier dérogation espèces protégées, mesures ERCA.

**Pour plus d'informations,
contacter Stéphanie Conan :
adhesion@enr.fr · 07 87 66 55 53**



40-42, rue La Boétie, 75008 Paris
01 48 78 05 60 · adhesion@enr.fr
www.enr.fr · www.ser-evenements.com



@les_energies_renouvelables



Syndicat des énergies renouvelables